AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0900
FR0000120693-FS0479

22 mai 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PERNOD RICARD

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 mai 2018, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 mai 2018, le seuil de 10% du capital de la société PERNOD RICARD et détenir 26 432 808 actions PERNOD RICARD[2] représentant autant de droits de vote, soit 9,96% du capital et 8,53% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PERNOD RICARD sur le marché.

[1] Agissant en qualité d' « investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).
[2] Dont 194 232 actions PERNOD RICARD représentant autant de droits de vote détenues sous forme d'ADR.
[3] Sur la base d'un capital composé de 265 421 592 actions, représentant 309 863 683 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.